



Syndicat C.G.T des personnels techniques et administratifs du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

Compte rendu du CHS du 12 décembre 2005

1) Adoption du PV du CHS du 03-05-2005 à l'unanimité

2) Bilan Formation des membres du CHS (art 8 et 9 du décret de 1985)

Le 1^{er} module de formation de 3 jours a eu lieu en octobre 2005 pour la première partie et se terminera les 17 et 18 janvier 2006. Cette formation est dispensée par l'Association INGENIUM, organisme agréé.

Une deuxième session aura lieu en avril et juin 2006 pour un deuxième groupe de membres du CHS.

3) Document unique d'évaluation

Présentation de la fiche d'évaluation des risques par le groupement hygiène et sécurité, qui référence 21 thèmes sources de danger répartis en 3 grands thèmes (aménagement des locaux de travail, l'ambiance dans les locaux de travail, l'aménagement des postes de travail). L'évaluation du risque est effectuée par cotation de 3 critères (gravité du dommage humain, fréquence, pondération).

Le colonel Delaigue indique qu'une étude sera effectuée pour le prochain CHS pour 6 sites :

- groupement logistique
- CI Duchère
- CI Gerland
- Tassin la Demi-Lune
- St Bonnet le Troncy
- Locaux administratifs Sévigné

4) Bilan sur la mise en place des nouvelles tenues EPI

Puis présentation des nouvelles tenues pour le SSSM :

- Casque F2
- Nouvelle veste textile
- Gilet haute visibilité avec identification de fonction

Il n'y a pas de pantalon de protection ni de bottes de protection.

Le sergent Vincent LACROIX intervient pour faire remarquer que l'entretien et le nettoyage des casernes sont défectueux (néons pas remplacés, nettoyage pas fait, savon et porte savon qui manquent dans les sanitaires).



Syndicat C.G.T des personnels techniques et administratifs du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

La CGT PATS fait remarquer à la direction que les personnels techniques travaillant au groupement logistique mérite qu'on leur attribue également des EPI. Leurs conditions de travail laissent en effet beaucoup à désirer.

Ces personnels ne bénéficient pas d'EPI dignes de ce nom.

5) Bilan des enquêtes CHS suite accidents du travail

4 enquêtes effectuées depuis le dernier CHS (concernant des SPP et SPV).

Le président MANSOT demande que pour l'avenir, le CHS puisse avoir un tableau de bord des enquêtes.

Le sapeur pompier 1^{ère} classe DA PONTE demande la transmission des notes de service.

6) Analyse statistique 2004 des absences pour arrêts maladie et AT

Présentée par la SOFCAP, assureur du SDIS.

Le président MANSOT demande qu'un groupe se penche sur les indicateurs significatifs des efforts faits et des progrès accomplis (une dizaine).

7) Bilan de la médecine du travail PATS

Une visite obligatoire par an pour le personnel PATS, ce qui représente environ 40 visites par mois à faire pour le médecin du travail.

En 2004, 245 personnes ont eu une visite par le médecin du travail.

2 inaptitudes dont 1 pour travail en hauteur

2 aptitudes restreintes

Quelques changements d'affectation

58 boîtes de secours ont été installées dans les services.

Mise en place du groupe d'écoute en 2005.

8) Présentation du plan annuel de prévention des risques professionnels

Pour 2006 :

- Structuration de l'hygiène et la sécurité au SDIS
- Documents en matière d'hygiène et sécurité
- Kit hygiène et sécurité
- Les accidents de sport
- La prophylaxie au SDIS
- Les gestes et postures
- La sécurité des SP en formation



Syndicat C.G.T des personnels techniques et administratifs du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

9) **communication sur la grippe aviaire** et sur les dispositions que le SDIS doit prendre selon l'évolution de l'épidémie

10) Agressions et incivilités

Les incendies représentent 8% des interventions. Les 2/3 d'entre elles sont dues à des incivilités (feux de voitures ou de poubelles).

11) Présentation du SDACR (schéma d'aménagement et de couverture des risques)

12) Application des lois et réglementation sur la cigarette

Le colonel Delaigue se prononce pour une interdiction de fumer sur le lieu de travail.

13) Aménagement du site Rabelais

Les représentants CGT PATS demandent à ce que le CHS soit tenu informé des programmes de travaux afin de veiller à ce que les conditions d'hygiène et sécurité soient bien respectées, de même que l'accessibilité aux handicapés.

14) Information sur la légionellose

15) Formation des PATS au secourisme

Accord du colonel Delaigue pour que les formations en ce domaine demandées par le syndicat CGT PATS soient autorisées pour le personnel qui en fera la demande, avant que cela ne soit intégré au plan de formation.

15) Les écrans informatiques

Le syndicat CGT PATS avait demandé par courrier, à ce que les écrans informatiques obsolètes soient remplacés par des écrans plats TFT.

La direction indique qu'il y aura une mise à niveau du parc d'écrans en 2006. Il y aura une élimination des écrans 15 pouces qui datent de 1998 ou 1999, ainsi qu'une mise à niveau en remplaçant WINDOWS NT par WINDOWS 2000 pour les postes de travail concernés. Par contre il ne nous a pas été indiqué si les écrans qui seront remplacés le seront par des écrans plats, comme nous l'avions demandé, ce qui ne correspond pas aux termes de notre demande écrite.